

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 mai 2017
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents

Absents : Ivan SICHOU, Jérôme FLON

Excusés : Jean BOURGEOIS à Jérôme FLON

Michelle EYRAUD à Reymonde BELLE

Secrétaire de séance : Reymonde BELLE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 avril 2017.

1 - Indemnités de fonctions au Maire et Adjoint

Monsieur la Maire explique que suite au décret du 26 janvier 2017 n°2017-85, il est nécessaire de reprendre une délibération pour supprimer le numéro de l'indice (1015) et de le remplacer par l'indice brut terminal. Aucun changement sur la rémunération.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

2 - Révision loyer 2017

Le Maire rappelle au conseil municipal les termes des taux d'habitation des logements de la commune. Il conviendrait d'appliquer comme le prévoit chaque bail, une révision de loyer au 1er juillet 2017.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la révision légale à appliquer au 1er juillet 2017 sur chaque loyer est de + 0.51% (source INSEE - Variation de l'Indice de Référence des Loyers du 1er trimestre 2017), ci joint.

Les nouveaux montants de loyers sont les suivants :

	Loyer de base		Annexes		Montant total loyer révisé
F5 – le village :	312.23	+	32.41	=	344.64
T2 – Vaugelas :	266.95	+	30.49	=	297.44

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

3 - Mise en conformité des compétences et actualisation des statuts de la CCVD

Monsieur le Maire vous présente la délibération à prendre par rapport à la conformité des compétences et actualisation des statuts de la CCVD.

Proposition de modifications statutaires de la CCVD

Le maire rappelle que la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) à laquelle adhère la commune, propose des modifications de ses statuts afin de les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions du CGCT, suite à la loi portant Nouvelle Organisation de la République (NOTRE).

A cette fin, le conseil communautaire de la CCVD a été appelé à délibérer sur les modifications de l'article 4 lors de sa séance du 28/03/2017.

Après avoir pris connaissance de la délibération n°6/28-03-17/C de la Communauté de Communes du Val de Drôme,

Il est proposé au Conseil municipal :
D'approuver sans réserve l'exposé du Maire,

D'approuver les propositions de modifications statutaires de la CCVD
De mandater le Maire à l'effet de notifier au Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme la présente délibération,
De tenir informer le conseil municipal sur la suite de la procédure,
D'autoriser le Maire à effectuer toutes démarches, et accomplir toutes mesures de nature à exécuter la présente délibération.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

4 - Cabinet médical

Monsieur le Maire explique que suite à la réunion de Gervanne Sye, il a été proposé une aide financière d'un an pour prendre en charge le loyer du cabinet pour aider à l'installation du nouveau médecin. Pour la commune de Montclar cela s'élèverai à 476€.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

5 - Eglise Vaugelas et Montclar

Eglise de Vaugelas : Nous avons pu enfin avoir un contact direct avec l'entreprise Paccard. Une visite du lieu a été faite avec l'entreprise Lebrat et Paccard. Les travaux commenceront début septembre et seront terminés avant la fin de l'année.

Eglise de Montclar: La visite annuelle a été enfin effectuée. L'année dernière, la visite n'a pas été faite. Le technicien nous a averti qu'il faudra changer le moteur monophasé. Le devis est en cours.

6 - Questions diverses

Elections

Les élections législatives aura lieu pour le 1er tour, le dimanche 11 juin entre 08h00 et 18h00 et pour le 2ème tour, le dimanche 18 juin entre 08h00 et 18h00. Un roulement de la tenue du bureau de vote a été établi.

Prêts

Monsieur le Maire avec Madame Derville a eu un rendez-vous avec le crédit agricole pour la renégociation de nos prêts. Un refinancement n'est pas possible.

Jurés d'Assises

Comme chaque année, les jurés d'assises pour l'année 2018, aura lieu le mercredi 14 juin à 14h00 en mairie d'Aouste sur Sye.

Manifestations

Le 25 mai, la manifestation sportive « Randonnée de la Rouanne », passeront sur la route départementale. Il s'agit de cyclotourisme et de VTT. Elle aura lieu entre 07h00 et 18h00 et comptera environ 600 participants.

Le 26 mai, la randonnée touristique à motos « Vercors tour 2017 » passeront sur la route départementale. Départ du camping gervanne de Mirabel. Environ 80 personnes y participeront.

Du 02 et 04 juin, aura lieu le « Rallye Terre du Diois », circuit identique à l'année passée.

Enfouissement ligne vaugelas

Monsieur le Maire propose de relancer le dossier. Une réunion de travail aura lieu le 07 juin à 11h00 en Mairie de Montclar.

Etat des lieux

L'état des lieux pour l'ex école Vaugelas aura lieu finalement le 03 juin à 10h00.

Fin de séance : 19h45

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 16 juin 2017.